

## CSEE de Septembre

Lors du CSEE des 24 et 25 septembre, nous devons rendre notre avis sur 2 projets : la réorganisation de BDDF IT et la déclinaison pour le volet Pôles et Fonctions du projet « Être là pour nos clients ».

Le projet de BDDF IT nous semblant aller dans le bon sens et présentant pour une fois des créations de postes, nous nous sommes prononcés favorablement à ce projet tout en indiquant que nous exercerions une haute vigilance sur la mise en œuvre de ce dernier.

« Le projet de réorganisation BDDF IT présenté le 20 juillet affiche l'ambition de s'inscrire dans une démarche de qualité de l'IT au service de la Banque et du Client ainsi que la volonté d'être un vecteur pour faire reconnaître la valeur de l'IT comme telle.

Nous avons perçu une forte volonté de transformation pour développer des applicatifs répondant aux besoins du Client, coller au plus vite aux évolutions métiers, garantir leur maîtrise et l'expertise en interne ainsi que la gestion du plan d'évolution des Assets.

Il a également été annoncé la création de 70 postes.

**FO Banques BNP Paribas** vous demande de privilégier les salariés internes pour pourvoir ces postes, notamment les personnes en mobilité, à la suite des nombreuses réorganisations en cours.

Les entretiens professionnels ainsi que le volet formation du projet devraient être 2 vecteurs permettant cette réalisation auprès de nos collègues.

Nous serons vigilants à la création des postes ainsi qu'à la mise en œuvre bienveillante de cette réorganisation, plus particulièrement au volet RH et à la bonne mise en œuvre du volet accompagnement présenté en séance notamment le suivi personnalisé, la valorisation de chacun, la reconnaissance de la filière expertise et les propositions de formations. Nous demandons l'intégration de ce projet à la commission de suivi. »



Smartphone



Internet

Brigitte Souchon - Bouchra Bennouna-Lemsafer -  
Roger Strahm - - Lionel Marcellin - Christelle Corin  
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris ACI :CSE03K0  
Tél: 01 40 14 33 00  
Mail [paris\\_irp\\_fo\\_poles\\_et\\_fonctions@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_fo_poles_et_fonctions@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter



En revanche nous nous sommes refusé à rendre un avis pour permettre la mise en œuvre du projet « Être là pour nos Clients », la Direction n'ayant depuis le début de ce projet fait preuve d'aucune écoute positive.

Lors du CSEC exceptionnel du 1er juillet, **FO Banques BNP Paribas** a clairement déclaré qu'il souhaitait le retrait de ce dossier.

Le rapport d'expertise alarmant met en lumière une absence de raison économique, des frais supplémentaires à la charge de certains salariés, ainsi qu'un équilibre vie privée, vie professionnelle en danger.

Nous ne pouvons accepter la perte de jours de RTT, la fin des protocoles d'horaires sans négociation, la semaine de 4,5 jours avec une demi-journée libérée entièrement à la main des managers, la suppression du forfait jour pour les cadres sans contrepartie financière et plus particulièrement pour le périmètre Pôles et Fonctions la non ouverture du Télétravail pour les plateformes.

Nous considérons que les échanges sur ce projet sont des simulacres de communication et de négociation, ne respectant ni la bienveillance, ni le « good place to work » prôné comme une valeur pilier de BNP PARIBAS.

Les salariés acteurs des bons résultats financiers de notre Banque et ce malgré la tourmente actuelle sont fort déçus et amers de ne recevoir en retour aucune écoute à leur problématique.

Pour toutes ces raisons les élus **FO Banques BNP Paribas** ne participeront pas à la consultation sur ce projet.



Smartphone



Internet

Brigitte Souchon - Bouchra Bennouna-Lemsafer -  
Roger Strahm - - Lionel Marcellin - Christelle Corin  
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris ACI :CSE03KO  
Tél: 01 40 14 33 00  
Mail [paris\\_irp\\_fo\\_poles\\_et\\_fonctions@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_fo_poles_et_fonctions@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter



La présentation du rapport d'activité des médecins du travail sur 2019 nous a permis de prendre connaissance des points suivants pour notre périmètre :

En janvier 2017, la réforme de la santé au travail dans un contexte de démographie médicale en baisse, autorise un espacement des visites médicales périodiques à 5 ans.

Il y avait 9 médecins à temps plein - 6 médecins à temps partiel qui ont réalisé 7 571 examens.

Le Constat du **Service de Santé au Travail** :

Des modifications de l'activité médicale sont apparues dès 2018 : demandes croissantes de visites complexes à la demande (salarié, employeur, médecin) dans un contexte de transformation profonde de l'entreprise.

Les médecins se trouvent de plus en plus dans une gestion de l'urgence en grande partie pour des **Risques Psycho Sociologiques**. Ce qui ne permet plus de connaître en amont les salariés, ni de poser les bases d'un suivi hors urgence qui permettrait davantage de prévention en amont.

Les visites à la demande des salariés sont liées à des **RPS** dans plus de 80% des cas.

Parmi les facteurs identifiés lors des entretiens et pouvant avoir un impact sur la santé des salariés, on note une inquiétude et un manque de visibilité pour l'avenir professionnel dans un contexte de profonde réorganisation de l'entreprise.

Cette inquiétude est d'autant plus importante que les salariés ont investi beaucoup de projections dans leur travail.

Le télétravail est cité comme un élément permettant un meilleur équilibre vie privée/vie professionnelle en réduisant la fatigue des temps de transport.

**FO Banques BNP Paribas** approuve cette réflexion.

Le **Service de Santé au Travail** souligne également la difficulté réelle de certains salariés dont l'état de santé est fragile et qui se retrouvent en situation de fragilité sociale très préoccupante par le retard des paiements des indemnités journalières. La recherche de solutions est en cours.

Pour **FO Banques BNP Paribas**, la réponse à cette problématique est simple et à la main de BNPPARIBAS : il s'agit de mettre en place la SUBROGATION.



Smartphone



Internet

Brigitte Souchon - Bouchra Bennouna-Lemsafer -  
Roger Strahm - - Lionel Marcellin - Christelle Corin  
150 rue du Faubourg Poissonnière 75010 Paris ACI :CSE03K0  
Tél: 01 40 14 33 00  
Mail [paris\\_irp\\_fo\\_poles\\_et\\_fonctions@bnpparibas.com](mailto:paris_irp_fo_poles_et_fonctions@bnpparibas.com)



Facebook



Twitter

